

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse. . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

La Liberté journal quotidien, a été fondée en 1870 pour la défense des intérêts catholiques suisses.

La Liberté traite les questions politiques, religieuses et sociales et suit les événements de la vie publique suisse et étrangère.

La Liberté apporte chaque jour, à 2 heures, toutes les nouvelles de la nuit et de la matinée.

La Liberté a un service régulier de correspondances de Paris, Berlin, Rome, Vienne et un service de dépêches rapide et complet.

La Liberté reçoit des informations directes du Vatican touchant les affaires du monde catholique.

La Liberté suit le mouvement littéraire, scientifique, musical, artistique et publie en feuilleton des romans des meilleurs écrivains français.

La Liberté publie un bulletin financier hebdomadaire, un bulletin commercial agricole.

La Liberté donne un service météorologique et une dépêche quotidienne de prévision du temps de l'Observatoire de Zurich.

La Liberté aura, à partir du 1^{er} janvier 1907, une fois par semaine, un numéro de six pages.

La LIBERTÉ sera envoyée gratuitement, dès ce jour au 31 décembre 1906, aux nouveaux abonnés pour 1907.

Nouvelles du jour

Si M. Moret, chef de l'un des groupes libéraux espagnols, réussit à former le nouveau cabinet, il s'entendra avec M. Montero-Rios, pour faire un programme qui s'opposera aux solutions radicales du général Lopez-Dominguez et de M. Canalejas, en matière de politique religieuse.

Si le modéré M. Moret ne parvient pas à rallier les libéraux sur son programme d'apaisement, c'est le parti conservateur avec son éminent chef M. Maura qui reviendra au pouvoir.

M. Prinetti, ancien ministre des affaires étrangères d'Italie, a été interviewé sur la Triple-Alliance.

Il a déclaré qu'il avait lui-même signé le renouvellement de la Triple pour dix ans, en 1902. Le souci d'un second renouvellement doit donc être ajourné à 1912. Cela n'empêche pas M. Prinetti de n'être pas complètement rassuré. Il a dit que la politique allemande avait commis deux fautes : elle a éloigné la Russie et elle a accentué son antagonisme avec l'Angleterre. M. Prinetti dénonce le danger, pour la Triple italo-austro-allemande, de la formation d'une contre-triple France-Angleterre-Russie.

Contre cette coalition, dit M. Prinetti, nous ne serions pas de taille : l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne ne pourraient pas tenir contre les marines anglaise et française réunies ; que serait-ce s'il fallait encore lutter contre la Russie ?

L'ex-ministre italien paraît trop pessimiste. Il omet volontairement que le désavantage sur mer serait compensé par la supériorité sur terre. L'armée anglaise est peu nombreuse et point redoutable. L'armée russe doit se reposer sous tous les rapports. L'armée française devrait faire face au gros de l'armée allemande et à l'armée italienne.

La persécution religieuse poursuivrait-elle les congrégations françaises jusqu'en Angleterre ?

Avant-hier, à la Chambre des communes, le député Cobbett, conservateur protestant irlandais, a interpellé le gouvernement sur le nombre des religieux émigrés de France en Angleterre. Il a demandé si l'on ignorait que les établissements français dirigés par les congrégations « exploitaient » les gens qui étaient à leur service (!) Il a proposé au gouvernement de faire une enquête sérieuse à cet égard.

M. Gladstone a répondu qu'il ne pouvait encore donner aucune information officielle, mais que la régle-

mentation du travail industriel dans les instituts religieux et les établissements de bienfaisance était à l'étude.

Il a ajouté aussi que le gouvernement ne se mêlerait pas d'inquiéter les religieux étrangers pour le seul fait de leur séjour dans la libre Angleterre.

Les débats sur la question du Congo, à la Chambre belge, ont une belle ampleur.

Le chef du ministère, M. Smet de Nayer, a fait l'historique des relations de la Belgique avec l'Etat Indépendant du Congo et exposé les conditions dans lesquelles la Belgique sera appelée à se prononcer sur la reprise.

M. Hymans, député de Bruxelles, l'un des chefs libéraux les plus en vue, a développé la thèse que la lettre royale du 3 juin 1906 apporte de graves restrictions au droit de souveraineté que la Belgique serait appelée à exercer. Il juge que cette diminution est inacceptable.

M. Hymans a protesté qu'il était monarchiste et partisan de la politique coloniale, mais qu'il ne voulait pas parler en homme de parti.

Au nom des socialistes, M. Furnémont s'est attaché à démontrer que les actes successifs du roi ont aggravé les conditions de reprise offertes à la Belgique.

Il n'y a pas unanimité parmi les catholiques sur l'affaire du Congo. Le *Patriote* de Bruxelles a mené une vive campagne contre l'administration du Congo. Le *Courrier* émet l'espoir que le pays trouvera à s'éclairer sur les « côtés obscurs, équivoques parfois », de cette question congolaise.

Ce fut, l'autre jour, une grande surprise pour les députés autrichiens de voir apparaître au Parlement M. Lueger, le bourgmestre de Vienne, qu'on avait cru dans un état désespéré. Il entra enveloppé d'une fourrure et s'appuyant sur sa canne. Les applaudissements accueillirent le chef des chrétiens-sociaux. Les députés de son parti quittèrent leurs sièges et s'élançèrent au devant de lui. La séance fut suspendue ; tous les députés firent cercle autour de l'illustre malade. Les ministres descendirent de leur fauteuil, vinrent féliciter Lueger et lui serrer la main.

Emu de cette démonstration qui prouve l'estime qu'ont pour lui les hommes de tous les partis, M. Lueger parla de sa maladie. Il dit avoir souffert terriblement, jusqu'à craindre la perte de la raison. L'un des députés socialistes qui étaient venus saluer leur adversaire dit en riant : « Si l'on continue de ce pas, M. Lueger arrivera à se faire porter en triomphe par les socialistes. »

Espérons que Dieu conservera long-

temps encore à son pays cet homme de tête et de cœur dont l'immense activité tient du prodige.

Le scrutin du 2 décembre

Le citoyen du canton de Fribourg est privilégié ; il n'est pas obligé de s'approcher de l'urne tous les mois ou plus souvent encore comme cela a lieu dans la Suisse orientale. Il choisit ses représentants pour une longue durée et il doit dès lors ne pas négliger un acte civique d'une si grande importance. Il statue sur les destinées de notre petite république pour une nouvelle période de cinq ans.

Le parti de l'opposition veut bien reconnaître l'accroissement de la prospérité générale ; il déclare même vouloir coopérer à son développement futur. Ce concours est de bon augure. Nous nous garderons bien de le repousser. Mais il faut reconnaître, dans l'intérêt de la vérité, que les chefs libéraux ont été hostiles à la fondation de toutes les œuvres qui ont déterminé un changement si heureux dans notre situation économique. Ils s'y sont opposés en principe au sein du Grand Conseil. Les décisions de l'autorité législative ne les ont point empêchés de continuer leur hostilité systématique. Ils ont, par exemple, poursuivi l'Université de leur haine dans les journaux du dehors. A chaque élection dans le XXI^{me} arrondissement, on mêlait notre établissement d'instruction supérieure à la polémique la plus vive. La « danse des millions », tel est le cri que l'on répétait pour effrayer le campagnard. On cherchait à exciter le paysan contre le citoyen. Et ce sont les députés nommés par la population agricole qui ont voté l'Université, malgré la résistance de ceux qui se disaient les défenseurs des intérêts de la capitale.

Nombre d'adversaires ont maintenant modifié leur manière de voir primitive. Puisque l'Université existe et prospère, il faut la soutenir, disent-ils. Cet appui est précieux, assurément, mais ceux qui l'apportent aujourd'hui n'ont pourtant qu'un mérite relatif. Tous, du reste, ne sont pas encore convertis. A chaque instant, nous lisons dans les feuilles du dehors des articles pleins d'animosité contre le peuple fribourgeois et ses institutions.

Ces critiques acerbes, injustes, sont attribuées à un député du district du Lac. Il ne se contente pas d'écrire, mais chaque fois qu'il a l'occasion de parcourir les divers cantons de la Suisse, il recommande son travail de dénigrement systématique.

Il est tellement passionné que ses auditeurs eux-mêmes hésitent à ajouter foi à ses élocubrations.

Cette œuvre antipatriotique n'est heureusement qu'une exception. D'autres qui agissaient de même ont cessé leur campagne. Ils ont compris le rôle économique des cantons. A chaque instant, dans les questions de tarifs et autres, le canton comme tel est appelé à protéger ses ressortissants et ses industries. Nous formons un groupement économique qui sera d'autant plus fort que nous serons moins divisés entre nous.

Notre gouvernement fribourgeois fait abstraction de toute préoccupation politique dans cet ordre d'idées. Il ne demande pas mieux que de servir les intérêts de chaque industrie et de tout commerce. Or, l'unité ne peut se faire que dans l'idée conservatrice, avec cette allure progressiste qui lui a été imprimée surtout depuis quelques années. On ne saurait donc nous accuser de paradoxe quand nous affirmons que dans l'intérêt du canton, il faut que la majorité conservatrice sorte fortifiée des urnes, le dimanche 2 décembre.

Les nouvelles électorales continuent de nous arriver très bonnes. En pays de Gruyère, les radicaux qui opé-

raient dans le silence se montrent ce qu'ils sont. Ils témoignent d'une grande irritation. Cet état d'esprit vient de la désillusion qu'ils éprouvent.

La *Gruyère* publie, dans le numéro de ce matin, une proclamation violente, lançant l'injure à l'infortune. C'est-encore le radicalisme aux vieilles formules : fier de ses capitaux accumulés et implacable pour celui qui a fait de mauvaises affaires.

Le district de la Gruyère verra le triomphe conservateur dimanche. Une comparaison des deux listes en présence ne laissera pas d'hésitation dans l'esprit des électeurs. Plusieurs citoyens admis sur la liste d'opposition n'ont jamais donné leur assentiment à leur candidature. Ils sont forcés d'entrer en lice contre leur volonté, en vertu, sans doute, des soi-disant principes de liberté, familiers à nos adversaires.

Les manœuvres que nous dénonçons dans la Singine se vérifient. Elles ont lieu avec la coopération du *Confédéré*. On cherche à remplacer M. Louis Weck, conseiller d'Etat, par différentes personnes variant selon les localités. On veut à tout prix tromper le public. Les auteurs de cette lâcheté sont connus. On arrivera à connaître aussi leurs complices.

Ce que nous ne comprenons pas, c'est que la feuille radicale appuie de telles vilénies.

ÉTRANGER
En Russie

Scandale administratif
 L'affaire de la fourniture des grains aux provinces éprouvées par la famine que nos dépêches ont relatée hier cause un scandale énorme. La fourniture avait été confiée à M. Lidwal dont la *Novosti Vremia* attaque aujourd'hui la personnalité. D'après ce journal, la maison Lidwal se livre à divers trafics, mais n'a pas de comptoir à New-York, comme le prétendent ses réclames. Elle est également associée à plusieurs entreprises, comme les petits chevaux de Saint-Petersbourg et des cafés-concerts de la foire de Nijni-Novgorod, etc.

La *Novosti Vremia* ajoute que le ministre de l'Intérieur a acheté le blé plus cher que les zemstvos de Toula. Il a en outre donné, contre l'usage et sans garantie, un acompte de 80 mille roubles. Suivant le *Tovaritch*, la majorité des ministres, craignant que l'affaire Gourko-Lidwal n'influe défavorablement sur les élections de la Douma et n'ébranle la confiance du peuple dans le gouvernement, opinent pour la retraite de M. Gourko.

Le *Strana* déclare que si M. Gourko est coupable, la retraite ne suffit pas.

L'acte du repentir
 L'ex-abbé Delarue et l'ex-institutrice M^{lle} Frémont écrivent aux journaux la lettre suivante :
 Paris, 26 novembre.
 Monsieur le directeur,
 Nous avons devant Dieu et devant les hommes une terrible responsabilité. Notre chute a été profonde, et immense le scandale causé.
 Ce scandale a porté de terribles coups à notre Mère l'Eglise, si sainte et si pure, à l'heure même où elle subit de si rudes assauts.
 Nous voudrions réparer, dans la mesure de nos forces, l'effroyable scandale que nous avons donné, aussi nous avons résolu, d'un mutuel et plein consentement, après avoir rempli nos devoirs réciproques, de nous séparer et de poursuivre, chacun de notre côté, l'œuvre d'expiation et de réparation.
 Puisse nous faire entendre à tous ceux que nous avons attristés ou scandalisés, la protestation de notre repentir.
 Confessant notre grande faute, nous faisons appel à la miséricorde du bon Dieu et à tous, du fond de notre cœur, nous demandons humblement pardon,
 J. DELARUE
 Je souscris de toute mon âme à cette déclaration résolue d'un commun accord. Pour obtenir le pardon du bon Dieu, je veux expier et réparer. A tous aussi je demandai humblement pardon.
 Mario FRÉMONT.

L'éteigneur d'étoiles

On a ri, autant qu'on a pu s'en indigner, de la grotesque phrase de Viviani, dans son dernier discours à la Chambre française : « Nous avons éteint les étoiles du ciel !... »

Octave Chambon, le vaillant et spirituel directeur de la *Bourgogne*, d'Auxerre, en a pris texte pour composer une affiche, qui est un petit chef-d'œuvre.

Elle porte, au milieu, une gravure représentant Viviani, juché sur les épaules de Clémenceau et de Combes, muni d'un éteignoir, avec lequel il s'efforce d'atteindre les étoiles, qui semblent s'amuser de ses vains efforts.

La gravure est encadrée de ce refrain connu de Botrel : *T'es ben trop petit, mon ami, t'es ben trop petit !*

Un commentaire approprié accompagne le dessin : on y lit, notamment, la réponse que fit M. Roussel à Viviani, et dont M. Gaudin de Villaine avait déjà donné lecture à la tribune du Sénat : « Quand les clartés qui guident les hommes s'éteignent au ciel, il s'en allume d'autres sur la terre. Je me souviens du Paris en feu de la Commune, où le ciel était rouge en pleine nuit, et j'ai idée que tout cela pourrait bien finir par un cataclysme effroyable ou quelque prodigieux incendie. »

Cette affiche, placardée sur tous les murs de la région, obtient un gros succès.

Un acte arbitraire
 Le gouvernement français vient d'interdire formellement l'entrée de l'évêché de La Rochelle au nouvel évêque, récemment nommé par le Pape, Mgr Eyssautier.

Celui-ci devait recevoir dans le palais de l'évêché, le cardinal Lecot, qui avait accepté de le sacrer, vendredi prochain, 30 novembre, et dix autres prélats qui avaient promis d'assister à son sacre.

Jusqu'au 12 décembre, aux termes de la loi, l'évêque de La Rochelle était chez lui au palais de l'évêché.

La catastrophe d'Annen
 La ville d'Annen est comme morte. Sur les huit cents ouvriers qui travaillaient dans un grand atelier de la fabrique de « roburite », vingt seulement étaient ce matin au travail. Il faudra inonder la fabrique.

Dans les usines Krupp, les dégâts se montent de 80 à 100,000 marks. Dans une fonderie d'acier d'Annen, 20,000 marks.

La mort du baccalauréat en Franco
 Le baccalauréat qui, suivant une phrase célèbre, menait à tout, ne mènera plus à rien en France, car le ministre de l'Instruction publique, M. Briand, se prépare à le supprimer.

L'antique parchemin sera remplacé par un diplôme de fin d'études, délivré sur la moyenne des notes obtenues par l'élève dans les établissements d'enseignement secondaire appartenant à l'Etat.

L'ordre de partir
 L'amiral Touchard, à Toulon, vient de recevoir un télégramme l'invitant à se préparer à appareiller pour le Maroc avec la division française.

Incident de frontière
 Mardi, un nommé Roufort a été poursuivi par cinq douaniers allemands sur territoire français et frappé. Les Allemands ont essayé d'entraîner Roufort sur leur territoire, mais, à ses cris, ils ont pris la fuite.

Le parquet de Belfort a ouvert une enquête. On a relevé des traces de lutte sur le territoire français.

Confédération
Banque nationale. — Le conseil de banque de la Banque nationale suisse est convoqué samedi prochain pour examiner différentes affaires. A cette occasion, il soumettra à un nouvel examen les règlements concernant les traitements des fonctionnaires et employés de la banque.

MM. Rod et Godet couronnés par l'Académie française. — Dans sa séance publique annuelle tenue jeudi, l'Académie française a décerné le prix Vitet, de 2900 fr., à M. Edouard Rod, et le prix Bordin, de 1000 fr., à M. Philippe Godet.

Dans son rapport, le secrétaire perpétuel de l'Académie s'exprime comme suit au sujet du premier de ces prix :

M. Edouard Rod, étranger d'origine, est devenu nôtre par la part considérable qu'il a prise au mouvement littéraire français. Il n'a cessé de produire, depuis plus de vingt ans, dans le roman, la critique, l'essai moral et historique, toujours et partout avec une parfaite dignité, scrupuleux du fond et de la forme de ses écrits. Plusieurs de ses romans ont eu une légitime fortune, en particulier « La vie privée de Michel Teissier », « Le ménage du pasteur Naudé » où Balzac eût reconnu un de ses meilleurs disciples ; en dernier lieu « L'indocile » qui met en scène les conflits religieux des jeunes âmes d'aujourd'hui. L'Académie a pensé qu'elle ne pouvait mieux faire que de lui attribuer le prix Vitet.

C'est pour l'ouvrage « M^{me} de Charrière et ses amis » que M. Philippe Godet a reçu le prix Bordin.

Le secrétaire perpétuel, dans son rapport, estime que M. Godet est un disciple de Sainte-Beuve, et fait un vil éloge de son ouvrage. M. Godet, dit-il, fait le plus grand honneur à la Suisse et à la France.

Cantons
BALE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a poursuivi la discussion du rapport de gestion de 1905.

Le Grand Conseil a décidé d'ajouter au gymnase une section scientifique qui permettra aux élèves de passer à l'Ecole polytechnique. Le Conseil a décidé en outre de créer des postes d'adjoints aux directeurs d'écoles primaires et secondaires. Le Grand Conseil a adopté un postulat tendant à régler par voie législative l'exercice de la profession d'avocat.

Un échange de vues assez vif s'est engagé entre les socialistes et les membres des autres partis au sujet de la grève et du lock-out de 1905. Le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat, pour étude, une proposition tendant à permettre aux juges de prononcer des amendes dans les cas de peu de gravité tels que les actes de contrainte exercés au cours de grèves.

LUCERNE

Tribunal de commerce. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de création d'un tribunal de commerce, composé de 4 membres du tribunal d'appel et de 15 juges commerçants, à nommer par le Grand Conseil.

Le tribunal connaîtra des causes civiles entre industriels et commerçants, dans lesquelles la valeur du litige dépasse 500 fr.

APPENZELL

Apprentissages. — Sur la proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil des Rhodes-Extérieures a nommé une commission chargée d'élaborer un projet de loi sur les apprentissages.

SOLEURE

La Directe Soleure-Berne. — Le Grand Conseil soléurois a décidé, après de longs débats, l'entrée en matière sur la discussion du projet de subvention à la ligne directe Soleure-Schönbühl-Berne.

SCHAFFHOUSE

Impôts et salaires. — Le Grand Conseil schaffouais a terminé la discussion du budget. La proposition du Conseil d'Etat tendant à élever l'impôt d'Etat de 1 à 1 1/4 0/0 a été adoptée à une majorité des deux tiers.

Par contre, la proposition tendant à accorder des suppléments de traitements par suite du renchérissement de la vie a été repoussée dans l'idée que les lois réglant les traitements devront être revues dans le plus bref délai.

NEUCHÂTEL

Les économies. — Le Grand Conseil continue l'émondage des branches gourmandes du budget.

Judi il a décidé, par 50 voix contre 14, de réduire à douze le nombre des justices de paix, en supprimant celles de Lignières, Rochefort, les Verrières, la Brévine, les Brenets et la Sagne.

Notre article sur les finances neuchâtelaises nous vaut de la part du *National*

Voici la liste radicale : Weissenbach, Antonin, conseiller d'Etat. Broye Jules, juge cantonal. Galley, Arthur, procureur. Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat. Glisson, Léon, directeur. Bardy, Marc, instructeur. Chiffelle, Aimé, négociant. Blanc, Arthur, agent d'assurances. Blaupain, Paul, brasseur. Menoud, Paul, député. Thalmann, Denis, mécanicien. Rieth, Christian, aubergiste. Schein, Ernest, entrepreneur. Cuony, Xavier, docteur. Patschen, Jean, menuisier. Buchs, Henri, à Sainte-Appoline. Ramy, Paul, ancien syndic. La Sonnaz, Wicht, Jean, syndic. Monchraz, Gottrau, Alexis, Marly, Chappuis, Raymond, secrét. com. Estavayer-le-Balieux. Clerc, Joseph, entrepreneur. Villers-sur-Glâne. Diesbach, Roger, à la schürza. Grand, Edouard, représentant. Route-Neuve. Gobet, Jos., conseiller communal, à Villarod. Biolley, Udalric, syndic. Franoman, Michel, Ernest, représentant. Fribourg. Jaquet, Isidore, député. Grolley.

A l'Assemblée du Cercle catholique de Fribourg. — On nous écrit :

Dans sa Chronique électorale, publiée dans le numéro de mercredi dernier, le Confédéré dit que M. P. Zurkinden, président du Comité du Bourg, n'a obtenu que 3 voix sur 160 votants à l'Assemblée du Cercle catholique.

Ces allégués ressemblent plutôt à une boutade. Dans l'intérêt de la vérité, nous tenons à déclarer ce qui suit :

Il est vrai que la Société des Arts et Mémoires et un groupe de conservateurs avaient présenté M. Zurkinden comme candidat à la députation au Grand Conseil. C'était leur droit.

M. Python, président de l'Assemblée du Cercle, après avoir donné aux délégués connaissance de cette demande fit une observation, qui ne mettait pas la personne de M. Zurkinden en cause, mais qui avait trait aux différents projets d'utilité générale qui sont en discussion dans le public et entre lesquels les conservateurs des divers quartiers de la ville ne pouvaient pas se prononcer en ce moment. Les amis de M. Zurkinden se sont inclinés devant la considération émise par M. Python.

Les membres du comité du Bourg laissent à l'écart les questions de quartiers lorsqu'il s'agit d'une élection cantonale.

Nous devons ces explications pour relever les propos déshonorants publiés par le Confédéré à l'égard du député président des intérêts du centre de la ville.

UN GROUPE DE CONSERVATEURS

L'Assemblée des conservateurs gruyériens. — On nous écrit :

L'Assemblée populaire des conservateurs gruyériens, tenue à Ballo, jeudi, fait bien augurer de la journée du 2 décembre. La grande salle des assises ne pouvait contenir tous les citoyens qui étaient accourus à cette réunion.

Après acclamation à l'unanimité de la liste des candidatures, d'éloquents discours ont été prononcés par MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, Brunhes, professeur à l'Université, Reichlen et Morard, députés.

Dans un exposé documenté, M. Théraulaz a démontré l'activité féconde du régime conservateur. M. Brunhes a éloquemment établi le rôle bienfaisant de l'Université au double point de vue scientifique et économique. M. Reichlen a fait l'historique de l'entente intervenue avec le parti du Fribourgeois et a exposé les motifs qu'ont les citoyens conservateurs d'en respecter toutes les clauses. Enfin, M. Morard a pulvérisé les arguments de l'opposition et opposé à la stérilité du programme de celle-ci la marche progressiste du canton, sous l'impulsion du régime conservateur.

Tous les orateurs ont été vivement applaudis.

Dans la Glâne. — On nous écrit :

Mardi, des conférences ont été données devant de nombreux électeurs des communes de Siviriez et de Chavannes-les-Forts. Mercredi, plus de 50 citoyens assistaient à l'Assemblée de La Joux.

Nous lisons les lignes suivantes très justes, dans le Messager de Bulle.

L'issue de la journée du 2 décembre ne fait de doute pour personne. D'ailleurs, ce n'est point par peur de la liste oppositionnelle que les conservateurs de la Glâne se remuent. Comme l'a fort bien dit M. le conseiller national Grand, les nombreuses assemblées ont été convoquées afin que pleine lumière soit faite : « Nous voulons dire à nos populations, preuves en mains, ce que nous sommes et ce que nous voulons. »

Quelle est la conduite de nos adversaires dans la Glâne ? Ils veulent lutter et quand on veut lutter on se prépare.

Or comment prépare-t-on le combat chez nos adversaires ? Le parti radical glânais a tenu une ou deux assemblées dans son local à Romont. Une poignée d'électeurs assistaient à ces réunions. Un simulacre de réunion a été tenu à Billens ; 8 radicaux de Romont et une dizaine de Billens et d'Hénaens.

Quelle différence de travail ? Du côté conservateur nos amis vont chaque soir dire à nos populations l'œuvre et le programme du gouvernement. Nous osons dire ce que nous voulons et ce que nous avons fait. Nous osons dire quels sont nos candidats.

L'opposition, on le comprend, n'a rien à dire. Elle n'ose dire ni son programme, ni ce qu'elle a fait, soit son œuvre de 1847 à 1856.

La liste de l'opposition est élaborée, dit-on. Mais elle l'a été dans l'ombre, dans les ténèbres. Certains noms de bons conservateurs, dit-on, figurent sur la

liste de l'opposition. C'est encore la même manœuvre qu'en 1901. Tous les députés sortants protestent contre l'abus de leur nom sur la liste radicale. Nous avons reçu des protestations d'autres citoyens qui, dit-on, figurent sur la liste des indépendants. Nous publierons ces protestations.

— 120 citoyens du Châtelard et de Grangettes ont applaudi hier soir les chefs du parti conservateur glânais, à l'auberge du Châtelard. Tout va bien dans cette région.

— Assemblées nouvelles : Ce soir, vendredi, à 7 h., assemblée à Mézières (et non au cercle de Vuisternens, ainsi qu'il avait été dit par erreur).

Samedi soir, à 8 heures, grande assemblée populaire pour la ville de Romont, au cercle catholique.

Dans la Broye. — On nous mande : Belles réunions d'électeurs hier à Villeneuve et à Vesin. M. Chassot, député et Torche, président, ont pris la parole à Villeneuve. A Vesin, les orateurs ont été MM. Butty, receveur, Barbey, inspecteur scolaire et Weck, préfet.

Aux deux assemblées, beaucoup de monde et beaucoup d'entrain.

Dans la Veveyse. — Nous recevons le télégramme suivant :

« Le comité conservateur de la Veveyse est autorisé à déclarer que M. Genoud, Oscar, avocat, et M. le Dr Chaperon refusent toute candidature au Grand Conseil et recommandent l'union et la discipline. »

Les conférences de la Grenette 1906-1907

Le comité des conférences nous communique son programme pour l'hiver 1906-1907 et nous nous empressons de le publier.

Les conférences commenceront le 7 décembre et auront lieu, dans la règle, le vendredi, comme ces années dernières. Toutefois la seconde sera donnée le samedi 15 décembre, la salle de la Grenette étant occupée le vendredi 14 ; la dixième conférence, celle de M. le professeur Brunhes, aura lieu le jeudi 7 mars (mi-carême) et pour cette conférence une carte spéciale sera nécessaire.

Depuis plus de trente ans, la Société fribourgeoise des sciences naturelles s'occupe de l'organisation des séances de la Grenette et pendant longtemps elle a été seule, — plus tard avec le gracieux concours de l'Etat et de la ville, — à en supporter la dépense. En 1907, elle aura à recevoir à Fribourg la Société helvétique des sciences naturelles, qui tiendra dans nos murs sa 90^{ème} session annuelle ; elle devra subvenir aux frais indispensables d'une réception digne de l'importante association scientifique qui sera l'hôte de Fribourg c'est pour permettre aux Fribourgeois de s'associer généreusement à sa tâche qu'elle a cru bien faire d'organiser cette dernière conférence avec une entrée payante spéciale. Elle est assurée d'avance que les auditeurs habituels de la Grenette comprendront son but et viendront nombreux lui apporter leur modeste appui financier tout en entendant un de nos conférenciers les plus dévoués et les plus appréciés.

L'année dernière, la somme obtenue par la vente des cartes d'abonnement n'a pas suffi à payer tous les frais ; le déficit, causé surtout par la vente d'un trop petit nombre de places réservées, à 5 fr., a été supporté par les cinq sociétés fédérées pour offrir au public fribourgeois ces soirées qui sont une des principales manifestations intellectuelles de notre ville. Nous engageons donc nos lecteurs à prendre des cartes d'abonnement à 5 fr. (cartes jaunes) qui leur assurent un siège sur le devant de la salle quoique les places ne soient pas numérotées.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES Le vendredi à 8 heures du soir

7 décembre : M. l'abbé H. Breuil, privat-docent à l'Université : Les cavernes ornées (Projections).

15 décembre (samedi) : M. René Zeiler, inspecteur général des mines, membre de l'Académie des sciences : Les végétaux fossiles, leurs enchaînements.

21 décembre : M. Conzague de Reynold : L'art fribourgeois. (Projections).

14 janvier : M. H. Savoy, prof. au Séminaire : La délégation française en Perse 1897-1906 : Suse ; fouilles, résultats, espérances. (Projections).

18 janvier : M. Raymond de Boccard : Voyage en Abyssinie. (Projections).

25 janvier : M. Edouard Rod : La vérité dans la fiction.

1^{er} février : M. M. Masson, prof. à l'Université : Une amitié d'honnêtes gens au XVII^{ème} siècle : Racine et Boileau.

8 février : R. P. de Munnich, prof. à l'Université : La suggestion dans la psychologie normale et pathologique.

Brunhes, prof. à l'Université : Les faits essentiels de la géographie humaine. (Projections).

N.-B. Les cartes d'abonnement sont en vente dès ce jour au Pacha, magasin de tabac, rue du Tilleul.

Université. — Voici la statistique des étudiants inscrits à l'Université pour le semestre d'hiver 1906-07. Nous ajoutons entre parenthèses les chiffres correspondants du semestre passé.

Le nombre total des immatriculations est de 466 (335). Il y a donc une augmentation de 31 étudiants immatriculés.

Les auditeurs non immatriculés sont au nombre de 139. La fréquentation totale est donc de plus de 600 étudiants. Dans ce chiffre, la Faculté de théologie compte 190 (151) élèves, la Faculté de droit 402 (366) ; la Faculté des lettres 73 (87) ; la Faculté des sciences 101 (101).

Parmi les 466 élèves immatriculés, 170 (167) sont suisses et 299 (268) étrangers.

Les différents cantons suisses sont représentés de la façon suivante dans cette statistique :

Fribourg, 43 (34) ; Saint-Gall, 25 (24) ; Valais, 12 (7) ; Berne, 11 (14) ; Tessin, 10 (9) ; Lucerne, 9 (12) ; Soleure, 9 (13) ; Grisons, 8 (9) ; Schwyz, 7 (7) ; Argovie, 6 (6) ; Thurgovie, 6 (5) ; Neuchâtel, 4 (6) ; Bâle, 3 (3) ; Genève, 2 (2) ; Glaris, 2 (2) ; Vaud, 2 (1) ; Appenzel, 1 (0) ; Nidwald, 1 (0) ; Schaffhouse, 1 (2) ; Uri, 1 (3) ; Zoug, 1 (3) ; Zurich, 1 (0).

Les Etats étrangers nous ont envoyés les contingents suivants : Allemagne 87 (69) ; France 71 (61) ; Russie (Pologne et Lithuanie) 49 (47) ; Autriche-Hongrie 23 (28) ; Italie 21 (20) ; Amérique 18 (14) ; Bulgarie 7 (5) ; Hollande 6 (7) ; Luxembourg 5 (9) ; Angleterre et Irlande 5 (3) ; Espagne 3 (3) ; Belgique 1 (0).

A titre de comparaison, nous donnons encore la statistique des dix derniers semestres, et ce qui concerne les étudiants immatriculés : Hiver 1901-02 355, été 1902 360, hiver 1902-03 372, été 1903 384, hiver 1903-04 438, été 1904 423, hiver 1904-05 438, été 1905 435, hiver 1905-06 441, été 1906 435, hiver 1906-07 466.

Depuis l'hiver 1901-02, nous avons le plaisir de constater une augmentation de 111 étudiants immatriculés. On voit par là que le développement de notre Université continue sa marche normale et sûre. On peut prévoir qu'avant l'ouverture de la Faculté de médecine, les quatre Facultés existantes atteindront aisément le chiffre de 500 élèves.

Ouvrages à l'aiguille. — Il vient de paraître, au Dépôt du matériel scolaire de Fribourg, sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique, un manuel d'enseignement pour les travaux à l'aiguille.

L'exposé clair, concis et méthodique, joint à de nombreuses démonstrations illustrées, — nous insistons sur la netteté de ces figures, — fait de ce manuel, que nous espérons vivement voir adopter par les écoles primaires, ménagères et autres, un ouvrage de toute utilité, non seulement pour les professionnelles de l'enseignement, mais encore pour toutes les personnes qui se plaisent à manier l'aiguille.

Nous félicitons les auteurs d'avoir compris que, pour qu'un enseignement soit profitable, il ne suffit pas de la virtuosité du professeur et qu'il est urgent pour celui-ci de savoir mettre sa pensée au niveau de celle de l'élève.

On sent que le volume, de sa première à sa dernière page, et surtout dans sa première partie, fut imaginé et écrit avec cette préoccupation. Son ordonnance est extrêmement bien comprise ; l'exposé de la méthode d'abord, puis l'application de cette méthode dans les cours successifs qui composent le recueil ; tricotage, crochetage, couture, coupe, lingerie, etc. Chaque branche, prise à son début, comprend les recommandations et les menus travaux qui s'y rapportent. Les explications sont simples et précises, la technique sûre, le programme d'études bien conçu, autant de qualités qui constituent un enseignement absolument pratique et que nous nous faisons un plaisir et un devoir de signaler.

Ce volume relié est en vente au Dépôt scolaire, Section B, à 1 fr. 80, prix plus que modique qui le met ainsi à la portée de toutes les bourses et permet de le placer entre les mains de toutes les jeunes filles.

Mort subite. — Hier soir, à 9 h., pendant les exercices, à la halle de gymnastique des Grand-Places, un jeune gymnaste, Philippe Bugnon, originaire de Montagny-les-Monts et employé aux ateliers des C. F. F., est subitement tombé mort, par suite d'un anévrisme. MM. les Drs Clément, Comte, Oberson et Treyer, accourus aussitôt, n'ont pu que constater le décès du malheureux.

Philippe B. était le seul soutien d'une mère déjà âgée.

Son père, Alexandre Bugnon, employé à notre gare, avait été écrasé entre deux wagons, le 10 juillet 1905.

allemande, arrivé depuis trois mois à Fribourg, le malheureux, égaré par la honte de son acte, attenta à sa vie. Il a succombé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 30 novembre.

(Sp.) L'Eclair croit pouvoir affirmer que de nouvelles instructions du Pape viennent d'arriver et ont été communiquées à plusieurs évêques. Dans ces instructions, le Pape autoriserait les conseils de fabrique à faire, avant le 11 décembre, dévolution de biens à des institutions charitables et scolaires ou à des établissements d'inspiration catholique, ayant un but charitable ou pédagogique. Plusieurs établissements, remplissant les conditions nécessaires, auraient déjà commencé des démarches. La décision pontificale serait due à l'intervention de Mgr Coullié, archevêque de Lyon.

Madrid, 30 novembre.

Le roi a sanctionné le ministère suivant : président, Moret ; affaires étrangères, Perez Caballero ; intérieur, Barroso ; finances, Eleuterio Delgado ; travaux publics, Gasset ; guerre, Luque ; marine, Alba ; justice, Romanónes. Pour l'Instruction publique, le portefeuille n'est pas encore pourvu.

Annen (Westphalie), 30 novembre.

Le public est toujours convaincu que la catastrophe a causé 80 morts au moins.

Toutes les écoles sont fermées à Annen. On y logera les personnes sans abri, dont le nombre est évalué à 2000. La gare d'Annen, où des centaines de personnes campent dans les salles d'attente, offre un tableau lamentable.

Bochum, 29 novembre.

Le danger d'une nouvelle explosion de la fabrique de roburite d'Annen est conjuré, les pionniers de Deutz ayant enlevé les derniers restes de roburite des locaux de la fabrique. Jusqu'à présent, on a découvert 40 morts ; beaucoup de cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

Dortmund, 30 novembre.

L'hôpital de la maine a licencié 76 blessés après qu'ils eurent été pansés. 30 personnes ont eu une fracture du crâne ou des blessures internes si graves que les médecins les considèrent comme perdues. Elles devront toutes subir une opération. Deux personnes qui ont perdu leurs proches dans la catastrophe sont devenues folles.

Bochum, 30 novembre.

Le nombre des blessés, dans la catastrophe de la fabrique de roburite, est évalué par les employés eux-mêmes à 200 en chiffres ronds. On assure qu'outre la roburite, des capsules ont sauté, provoquant la terrible explosion.

Dusseldorf, 30 novembre.

L'explosion a été ressentie à 13 km. de distance. Une fabrique de chaudières à vapeur du voisinage a été détruite, une fabrique de tuiles a été incendiée. Le bruit court qu'on a trouvé des mèches sur le lieu de la catastrophe, ce qui fait présumer que l'explosion est due à la malveillance.

Dortmund, 30 novembre.

L'empereur Guillaume a fait un don de 25,000 marks en faveur des familles tuées dans la catastrophe de Annen, ainsi qu'en faveur des blessés.

Tanger, 30 novembre.

La colonie française de Tanger, réunie jeudi soir en assemblée générale, a voté un ordre du jour déclarant que la situation faite à la colonie française et européenne est intolérable par suite de l'état d'anarchie du pays et de l'abdication complète du Maghzen. Elle demande que le ministre de France appelle immédiatement l'attention de la métropole sur cette situation aussi préjudiciable aux intérêts matériels qu'à la dignité de la colonie ; elle demande instamment que des mesures soient prises pour assurer la garantie des traités et la sécurité des personnes.

Paris, 30 novembre.

Le correspondant du Petit Parisien signale le bruit, qui circule avec une persistance de plus en plus grande, que le sultan du Maroc quittera prochainement Fez pour se rendre à Rabat et à Marakesch.

Constantinople, 30 novembre.

La situation est très tendue entre le Khédive et l'Angleterre. Abbas Hilmi sera mis en demeure d'adopter une attitude loyale vis-à-vis de l'Angleterre et de cesser son appui à l'agitation religieuse antieuropéenne.

Odessa, 30 novembre. Trois personnes, parmi lesquelles une jeune fille, qui avaient lancé une bombe dans une confiserie, mais sans blesser personne, ont été pendues dans la cour de la prison.

Vienne, 30 novembre.

Le Wiener Korrespondenzbureau est autorisé par le ministère de la guerre à déclarer que l'information d'un journal hongrois disant que de grands envois de troupes auraient lieu très prochainement vers le Sud de la monarchie est dénué de fondement. Aucune dislocation de troupes vers le Sud n'est projetée.

Vienne, 30 novembre.

Une cassette, destinée aux usines Krupp et contenant 24,000 couronnes, a été volée pendant le transport sur la ligne Vienne-Baerendorf.

Londres, 30 novembre.

Le correspondant de la Daily Mail à New-York télégraphie qu'aussitôt après la catastrophe de Lawiers (voir Faits divers), les employés des deux trains, des nègres pour la plupart, et beaucoup de voyageurs nègres, se sont rués sur les cadavres et même sur les blessés, les dépouillant de tout ce qu'ils portaient de précieux.

New-York, 30 novembre.

5 personnes ont été tuées et 8 nègres blessés par l'accident de chemin de fer de Lawiers. M. Samuel Spencer, président de la compagnie, a été tué, ainsi qu'un ami qui se trouvait avec lui dans le compartiment, en arrière du wagon qui a reçu le premier choc.

Londres, 30 novembre.

On mande de New-York à la Tribune, en date du 29, que le Conseil de l'Instruction publique de New-York a repoussé, par 32 voix contre 2, l'introduction du système d'orthographe simplifiée (préconisé par M. Roosevelt) dans les écoles.

Calendrier

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE Office votif de l'Immaculée Conception. Saint ELIOT, évêque et confesseur. Il naquit près de Limoges vers l'an 588. Il débuta chez un orfèvre nommé Alban, et devint si habile dans son métier que le roi Dagobert le chargea de lui faire un trône d'or. Le saint orfèvre fit ce travail avec tant de soins qu'il apporta au roi deux trônes ravissants. Le roi touché de cette délicatesse de conscience voulut le garder dans son palais. Plus tard il devint évêque de Noyon et expira doucement en récitant le Nunc dimittis, à 659.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Tableau météorologique pour le 30 novembre 1906. Contient des données sur l'altitude (6127), la latitude (49° 48' 15" N), la longitude (4° 47' 48" E), le baromètre, la température (thermomètre C.), l'humidité, et des observations de la direction et de la force du vent.

Température maximum dans les 24 heures : 7° ; minimum dans les 24 heures : -3° ; Eau tombée dans les 24 heures : mm. ; Vent (Direction) : S.-O. ; Force : faible ; Etat du ciel : couvert ; Extrait des observations du Bureau central de Zurich : Température à 8 h. du matin, le 29 novembre : Paris 9°, Vienne 6° ; Rome 9°, Hambourg 9° ; Pétersbourg 2°, Stockholm 3° ; Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 30 novembre, à 7 heures : Genève 2°, Bâle 4° ; Lausanne 7°, Lucerne 3° ; Montreux 5°, Lugano 4° ; Neuchâtel 4°, Zurich 5° ; Berne 4°, Coire 1° ; Très beau temps, calme, sur les rives du Léman, à Lugano, à Thoun, à Fribourg et dans la Suisse orientale et l'Engadine. Ailleurs, quelques nuages ou couvert. TEMPS PROBABLE Zurich, 30 midi. Température en baisse, avec ciel détrempé et pluies sur hauteurs, chute de neige ; vent de région d'ouest. D. PLANCHEREL, gérant.

Madame Catherine Bugnon-Plyffer et sa fille Madame Marie Wully-Bugnon, à Fribourg ; les familles Bugnon, à Fribourg et Montagny ; Monsieur et Madame Bugnon-Meuilly, à Fétigny ; Monsieur et Madame Schmitt-Bugnon, à Bussy ; Monsieur et Madame Plyffer-Ramseyer à Fribourg ; Monsieur et Madame Vesin-Plyffer, à Payerne ; Monsieur et Madame Plyffer-Schacher, à Fribourg ; Monsieur et Madame Bodmer-Plyffer, à Fribourg ; Monsieur et Madame Schadi-Plyffer et leurs enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame Descloux et leurs enfants, à Saint-Abbas ; la famille Jenny, à Genève ; la famille Francey et ses enfants, à Montagny et Mannens ; la famille Pilonnet, à Bois-Girard ; les familles Gendre, à Montagny et Fribourg ; la famille Wollery, à Fribourg ; Monsieur Joseph Bersier et ses enfants, à Cormincheuf ; Monsieur et Madame Weber-Chassot et ses enfants, à Courtepin ; Madame veuve Chassot et ses enfants, à Barberêche ; Monsieur A. Barras-Chassot et ses enfants, à Chavannes-les-Forts ; Madame Marie-Hélène Barras-Chassot et ses enfants, à Chavannes-les-Forts ; Monsieur Roudolphe Fornari, à Saint-Ours, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Philippe BUGNON mécanicien aux ateliers de C. P. F.

leur regret filial, frère, beau-frère et neveu, décédé subitement, jeudi le 29 novembre, muni des secours de la religion, à l'âge de 21 ans. L'enterrement aura lieu, en l'église Saint-Jean, dimanche le 2 décembre, à 2 h. de l'après-midi. L'office de Requiem, aura lieu lundi matin, à 9 h. Maison mortuaire : Neuveville, 105. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. R. I. P.

Madame Henri Hartmann, Mademoiselle Pauline Hartmann, Madame et Monsieur Eugène Deschenaux-Hartmann, Mademoiselle Germaine Hartmann ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère fille, sœur et belle-sœur Mademoiselle Antoinette Hartmann décédée pieusement à Territet, à l'âge de 23 ans, après une longue et pénible maladie. L'enterrement aura lieu à Montreux, samedi 1^{er} décembre, à 10 h. du matin. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. R. I. P.

LES NÉVRALGIES L'ACCABLAIENT

Les pilules Pink l'ont guéri. Depuis deux ans, un jeune apprenti typographe, M. Emile Rossi, souffrait de névralgies. Cela n'était pas certainement pour lui faciliter son apprentissage. Ce jeune homme fit comme beaucoup ont fait en pareille circonstance, il a couru au plus pressé. Il a pris des médicaments pour faire passer ses névralgies. Il s'est trouvé qu'il a été soulagé, mais pour quelques heures seulement. Or un véritable médicament doit guérir. Les pilules Pink sont un véritable médicament. Elles s'attaquent à votre mal, remontent à ses causes, détruisent ces causes et vous délivrent à tout jamais. Vous me direz que c'est déjà bien joli d'avoir un médicament qui soulage. Je suis d'accord, mais je vous répondrai que je n'ai aucun avantage à prendre le médicament qui soulage alors que j'en connais un autre à côté qui guérit. Les pilules Pink guérissent et pour peu que vous lisiez les journaux vous en voyez régulièrement les preuves palpables. Ce sont les personnes guéries qui recommandent les pilules Pink. M. Emile Rossi écrit :



M. Emile Rossi, photo Pricam. « Pendant deux ans j'ai souffert de violentes névralgies. Elles me gênaient dans mon travail et m'empêchaient de prendre du repos. J'ai pris bien des médicaments sans succès. Ils me soulageaient momentanément et les névralgies reprenaient de plus belle. Seules les pilules Pink m'ont guéri et elles l'ont fait d'une façon rapide et radicale. Je vous en remercie. M. Emile Rossi habite 4, rue d'Arve à Carouge. » Toutes les fois que vous serez fatigués, anémiés, que votre sang sera devenu pauvre, vous serez sujets aux névralgies. Les nerfs et le sang ont une grande affinité dans l'organisme humain, dans ce sens que c'est dans le sang que les nerfs puisent leur nourriture. Si votre sang est pauvre, vos nerfs sont mal nourris et ils ne tardent pas à grincer. Les pilules Pink enrichissent le sang, le sang riche nourrit bien les nerfs. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : MM. Cartier et Jéhin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes franco.

Emprunt de conversion 3 1/2 % DU CANTON DU TESSIN de 10,000,000 de francs, de 1893

Le Département des finances du canton du Tessin informe Messieurs les porteurs de ses Obligations qu'au 13^{ème} tirage d'amortissement sont sorties, pour être remboursées le 31 décembre 1900, les 65 Obligations suivantes :

SÉRIE A

118	165	312	673	677	1081	1281	2076	2080
2280	2336	2416	2547	2962	3140	3445	3580	3656
4394	4731	4794	4999	5209	5440	5791	5842	6133
6255	6880	7195	7301	7324	7437	7658	8316	8380
8512	8839	9318	9476	9670	9801	9946		

SÉRIE B

10179	10495	10596	10605	10872	11167	11214
11463	11568	11615	11960	12008	12047	12423
12876	13194	13920	14133	14282	14491	14617
14756						

Les porteurs des titres énumérés ci-dessus sont, par conséquent, invités à les présenter au paiement avec les coupons non encore déduits le 31 décembre, à un des domiciles ci-après :

- A Bellinzona : A la Caisse d'Etat du canton du Tessin.
- A la Banque cantonale tessinoise.
- A la Banque populaire tessinoise.
- A Lugano : A la Banque de la Suisse italienne.
- A la Banque populaire de Lugano.
- A Locarno : Crédit tessinois.
- A Bâle : Bankverein Suisse.
- A Fribourg : Banque de l'Etat de Fribourg.

A partir du 31 décembre 1900, les titres annoncés pour le remboursement cesseront de porter intérêt.

Les titres suivants n'ont pas encore été présentés pour le remboursement.

10^{ème} tirage : 31 octobre 1903
Série A : 499, 9588.
11^{ème} tirage : 31 octobre 1904
Série A : 628.
12^{ème} tirage : 31 octobre 1905
Série A : 76, 5824, 8156.
Série B : 12022, 13936, 14718.
Bellinzona, le 14 novembre 1900.

Four the Département des Finances :
Le cans. d'Etat : **Avv. S. GABUZZI.**

Fête de la St-Nicolas

CADEAUX UTILES

Livres d'étrennes, Bibliothèque rose, Bibliothèque bleue, Livres de piété, Parolssiens, Missels, Bréviaires, etc.

Almanachs, Agendas de poche et portecartes.

Calendriers pour bureaux, calendriers à effeuiller, petits calendriers de luxe.

Carnets, Portefeuilles.

Cartes postales, images pour étrennes.

Papeterie fine et ordinaire.

Encriers, presse-papier, liseuses, crayons-fantaisie, plumes-réservoir avec bec or et ordinaire.

Boîtes couleurs, boîtes mathématiques, plumiers, classeurs, vide-poches, etc., etc.

Chaîne en argent pour sautoir et tour de cou.

Chapelets montés en argent et chapelets ordinaires, médailles et croix en tous genres.

Petites crèches, statues, crucifix, bénitiers en cellulose.

Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas
et Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg

Leçons d'anglais

données par jeune dame anglaise.

Offres sous chiffres W8565Y, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Châtaignes

10 kg., 2 fr. 40; 20 kg., 4 fr. 30.
25 kg., 5 fr. 20; 40 kg., 7 fr. 30
4 fr. 30 fr. contre remboursement.
Vee Pompeo Brunelli, Lugano.

A VENDRE

sur le plateau de Pérolles, une maison neuve de trois étages, avec tout le confort moderne. Prix modéré. S'adresser à M. Arthur Blane, Bureau d'assurances, rue de l'Hôpital, 3, Fribourg. 4434

A LOUER

grande chambre bien meublée, avec piano, 1^{er} étage, Avenue de Pérolles. S'adresser au magasin Nussbaumer, tailleur. 4301

A VENDRE

dans la rue de Romont, à Fribourg, deux grandes maisons admirablement situées pour le commerce, comprenant chacune vastes magasins et logements locatifs. S'adresser au bureau de M. Gottman, rue de la Préfecture, 210, à Fribourg. 4107

M. Jos. RUMO

rue du Pont-Suspendu, 406
On trouvera des châtaignes et des noix pour les cassées à bas prix. H5231F 4409

CAFÉ-BRASSERIE

A vendre, dans ville nord du canton de Vaud, une belle propriété comprenant : café bien achalandé, plusieurs logements, écuries, grand jardin, places. Facilités de paiement. Ecrire sous chiffres C27149L, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

FABRIQUE FOURNEAUX A SURSEE

Lessiveuses, Potagers, Calorifères, etc.

sur demande

SUCCURSALE A BERNE
Hirschengraben-Wallgasse

EL SAVOY

Comestibles

Place du Tilleul

Vient d'arriver :
Galantine foie gras
Pâtés de Strasbourg
Saucisses Francfort

Société fédérale de Gynastique l'Amicizia, Fribourg

Les membres honoraires, passifs et actifs sont priés d'assister à l'enterrement de leur regretté membre actif

Monsieur Philippe BUGNON
qui aura lieu dimanche, 2 décembre, à 2 h. de l'après-midi.
Domicile mortuaire à la Neuveville.
Les actifs en tenue.
R. I. P.

MISES PUBLIQUES

Lundi 3 décembre prochain, dès 2 h. du jour, à l'Hôtel de la Poste de Lion-d'Or, à Avry-Devant-Pont (Grüyère), il sera procédé à la vente en mises publiques, à tout prix, du dit

Hôtel-Pension meublé
avec toutes ses dépendances, boulangerie, magasin, jardins, vergers, etc. 4515

Pour conditions, s'adresser à l'Office des faillites de la Grüyère.

Fille de magasin

est demandée à l'ancienne boulangerie coopérative de la Grand Fontaine. S'adresser : Boulangerie de la Grappe, Fribourg. Entrée de suite. 4525

Coopérative gros 1/2 gros

produits du Midi, huiles, savons, conserves, vins fins, prix réduits, demande représentants visitant le commerce. Fortes remises. H4907X 4526
Coopérative industrielle oléicole, 5, Boulevard Odéo, Marseille.

REPRÉSENTANT

Une maison de Lausanne

commerce de thé en gros demande un représentant à la commission, actif et sérieux, pour le canton de Fribourg. Bonne commission. 4524
Adresser offres et références sous chiffres A15206L, Haasenstein et Vogler, Lausanne.

On demande à louer

de suite, appartement de 3 à 4 pièces. Adresser offres avec prix : Bureau de la Clémentine, Fribourg. H5351F 4523

Electro-technicien

instruit théoriquement, expérimenté dans les travaux d'atelier et de montage, connaissant à fond le calcul et l'établissement de devis pour l'installation d'éclairage et de moteurs. Cherche place dans une entreprise d'installation ou dans une usine électrique comme aide de l'ingénieur en chef, ou il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres R67205Q, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Bâle. 4522

Une petite famille cherche dans la banlieue de Fribourg un logement

de 4-5 chambres avec dépendances, pour de suite ou plus tard. Adresser les offres sous chiffres H5351F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4520

UNE JEUNE FILLE

connaissant le service cherche place de sommelière. Certificats et photographie à disposition. Adresser les offres sous chiffres H5350F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4521

RHUMATISME

Depuis des années, je souffrais de lancements et douleurs dans la tête, à la nuque et dans le dos, de douleurs aiguës, circulant dans tout le corps. Quand je souffrais de ces douleurs lancinantes, j'étais incapable de travailler, abattu, sans appétit et comme anéanti. Après avoir fait examiner mon eau par le Dr Schumacher, j'ai été complètement guéri par son traitement par lettre. W. Rink, Obstalden. Signature légalisée par : J. Küng, président de la police Mühlehorn, le 8 janvier 1906. Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri, envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut Médical, Niederurnen (Suisse), des Dr Schumacher et Dr méd. Ziegler, Meiringen avec brevet fédéral. Demander le prospectus avec lettres de remerciements.

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Frisch, expert comptable, Zurich F, 38, 364

EXPEDITION DIRECTE DU VIGNOBLE

VINS

DE TABLE CHOISIS garantis à l'analyse, PUR JUS DE RAISINS FRAIS sans plâtre et de tre curés.

Vins rouges :
VIN de TABLE excellent... 90 fr. 45 fr.
SAINT-GEORGES 1903... 90 fr. 45 fr.
LANGLADE cru réserve... 115 fr. 68 fr.

Les vins restent la propriété de l'acheteur. Expédition franco de port et de douane gare destinataire. Paiement comptant 5% d'escompte. — Echantillons gratuits sur demande.
A. M. LIGNON, Régisseur de Vignobles à BAZIERS (Hérault) France.

Nous émettons des
Obligations 4 1/2 % à 2 ans ;
Obligations 3 3/4 % à 6 mois ;
Obligations 3 3/4 % à 5 ans.

Ces titres, garantis par l'Etat de Fribourg, sont délivrés au pair jusqu'à nouvel avis, contre versement à notre Caisse centrale, à Fribourg (Grand'Rue, 26), et auprès de nos agences dans chaque district.

Banque de l'Etat de Fribourg.

Liquoristes, Cafetiers, Epiciers, Confiseurs!!

Préparez vous-mêmes les liqueurs et vous obtiendrez une très bonne qualité, 60 à 80% d'économie dans les EXTRAITS A TRIPLE CONCENTRATION distillés par le premier Laboratoire chimique OROSI, Mendrisio (Tessin)

Liste des principaux extraits concentrés

En Sacoco confor.	En Bouteilles	12 litres	Fr. 3.50
1. Absinthe	14. Curacao Holl.	5 "	2. "
2. Eau de Cidre	15. Fernet de Milan	5 "	1.10
3. Albarum	16. Quina ferrug.	5 "	2. "
4. Anisettes de Bordeaux	17. Kummel cruisé	5 "	1. "
5. Anisette de Trides	18. Maraschino	5 "	1. "
6. Benedictine	19. Menthe verte	5 "	1. "
7. Bitter, Hollande	20. Mûre	5 "	1. "
8. Gent-herbes	21. Punch anglais	5 "	1. "
9. Chartreuse	22. Ratafà	5 "	1. "
10. Quina-Quina	23. Rhum Jamaïque	5 "	1. "
11. Gode Bénédictin	24. Sirop de griottes, oranges, cardamomes, etc.	5 "	1. "
12. Cognac fine	25. Sirop de menthe, citron, fraises, groseilles, etc.	5 "	1. "
13. Champagne	26. Vermouth Turin	5 "	1. "
14. Cerve, Orange, Café, Canard, Vanille, etc.	27. autres 135 liqueurs à choix.	5 "	1. "

Faire les liqueurs est très facile. Verser sur l'étiquette la quantité d'eau, d'alcool et de sucre à employer. Bien secouer le tout et on obtient immédiatement la liqueur désirée. Réussite garantie. Très grande économie. On expédiera le catalogue général illustré.

AU PETIT NOMBRE
de personnes qui n'ont pas encore essayé les extraits, un envoi somme échantillons, franco de port dans toute la Suisse, une caisse, contenant 3 sacs d'extrait pour faire 6 litres d'excellentes liqueurs au choix des 25 sortes précitées, avec 6 étiquettes et 6 capsules. On se voit gratuitement le manuel contenant les instructions pour fabriquer les liqueurs, les sirops, etc. Réussite garantie. Envoyer mandat de fr. 5.00 (à l'étranger 5 fr. 50) au Laboratoire chimique Orosi, à Mendrisio, Tessin.

Pour les familles on expédie le paquet suivant à titre d'essai, représentant une valeur de Fr. 9.35, franco de port, contre 5 fr. seulement. Ce paquet contient :
6 Flacons d'extrait (dose pour 3 litres), au choix, avec les instructions nécessaires, à Fr. 1.10 chacun, ce qui ferait :
18 Capsules argentées, et pointes 1.50
18 Etiquettes étagées, avec le man. des liqueurs 1.50
10 Fruits employés 1.50
Fait et emballage 1.50

On a pour 5 francs ce qui coûte Fr. 9.35
• Choisir les 6 flacons dans les liqueurs désignées ci-contre. Expédier mandat de fr. 8.- au Laboratoire Chimique Orosi à Mendrisio.

Spécialité en Essence de citron pour fabrications d'eaux gazeuses, Ethers et Essences de fruits pour confitures, Produits d'œnologie et produits chimiques, Laboratoire chimique Orosi, Mendrisio (Tessin). H44020 3514

AUX FIANCÉS

La Maison H. Cailler, Place Bel-Air, 2, Lausanne offre pour 595 fr. une chambre à coucher Louis XV composée de :
2 lits jumeaux, double face, 2 sommiers extra, 2 matelas crin noir, 12 kg., 2 coins, 1 armoire à glace, 1 lavabo-commode, 5 tiroirs, 1 table de nuit, 1 table Louis XV, 2 chaises.

Le tout en noyer poli, intérieur bois dur, travail garanti et soigné.
Le bon renom que la Maison Cailler s'est acquis depuis 15 ans, c'est en fournissant à ses clients des meubles en noyer massif, garantis sur facture. — Demandez la photographie de cette chambre. 4092

Société Suisse d'Ameublements et Mobilier Complet

LAUSANNE MONTREUX BERNE
3, Place St-François près le Collège Eubenberplatz
Boulevard de Grancy

Le plus grand et le plus beau choix de meubles en Suisse

CATALOGUE A DISPOSITION 4142

OCCASIONS

en salons et rideaux divers, chaises diverses

A VENDRE

en mises publiques libres, mercredi 5 décembre, dès 2 h. de l'après-midi, au café Beaugard :

1. L'immeuble N° 13, sis à Beaugard, comprenant 6 logements. Mise à prix : 32,000 fr.
2. L'immeuble N° 15, sis à Beaugard, comprenant 4 logements et jardin. Mise à prix : 25,000 fr.
3. Une villa sise à Pérolles, comprenant 3 logements avec jardin et tout le confort moderne. Mise à prix : 62,000 fr.

Le tout bien situé au soleil, on exige peu de paiement au comptant. Pour tous renseignements, s'adresser à Robert Fischer, entrepreneur, à Fribourg. H5336F 4511

Clinique privée de Bethléem

Quartier Beaugard
FRIBOURG

Maladies des femmes

(gynécologie) et accouchements

Direction :
D^{rs} WECK & CHASSOT

A VENDRE un vélo

encore en bon état, avec roue libre; marque « Adler ». 4517
S'adresser sous chiffres H5342P, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Clinique des Poupées

LAUSANNE

Bébé Réclame bien articulé, toutes tailles, de 15 à 80 centimètres. Diverses séries de prix.

Poupées peu avec tête incassable, en cellulose et en bois.

Baigneur cellulose.

Vêtements de poupées, robes, jaquettes, chapeaux, boas, parasols, souliers, etc. 4194

Têtes, perruques, membres et corps de rechange pour réparations.

Adresser les malades au Magasin MARTIN, Place Palud, 1, Lausanne.

Pommes du Valais
extra pour la conserve, à 35 cent. le kg. H27227L 4433
Alfred Dandlax, Châtel (Valais).

DANSE & MAINTIEN

Grande salle particulière
5, Avenue de Rome, 5

Le deuxième cours de danse pour demoiselle et messieurs commencera jeudi 13 décembre, 8 1/2 h. du soir. H5110F 4360

Danses classiques et danses nouvelles.
COURS DE PERFECTIONNEMENT
Léon GALLEY, professeur.

Pour la Saint-Nicolas

GRANDE VARIÉTÉ de JOUETS d'ENFANTS

de l'article bon marché à l'art le fin
Superbe choix de poupées
PRIX AVANTAGEUX

Grand assortiment de papeteries, boîtes de couleurs, articles d'école, calendriers, agendas, fournitures de bureaux, livres de prières, articles religieux.

Objets nombreux et variés pour cadeaux
Albums et cadres de photographies, albums de cartes postales, buvards, sacs, ridicules, cassettes, coffrets, nécessaires à ouvrage, trousseaux, classeurs, enciers, articles en métal, bronze, etc. H5110F 4072

Papeterie Vve Ph. MEYLL,
rue du Tilleul, 152.

A vendre, pour raison de santé, dans une ville du canton de Fribourg, un

4410

HOTEL avec CAFE

bien achalandé, excellentes caves meublées, salle à manger, vaste salle pour sociétés, 20 chambres confortablement meublées pour voyageurs; une écurie pouvant contenir trente chevaux; joli jardin attenant. Par sa situation exceptionnelle, cet établissement offre un avenir assuré à tout preneur actif et intelligent.

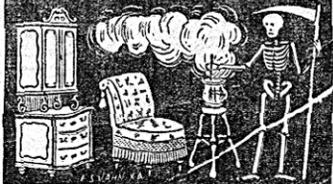
S'adresser par écrit, sous chiffres H5232E, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement gratuit pour les ouvriers

On demande : 1 coiffeur (jeune), 3 cordonniers, 1 tailleur, 2 plâtriers, 30 terrassiers et manœuvres (en dehors), 2 serruriers en bâtiments, 2 ferblantiers, 1 charpentier, 2 menuisiers en bâtiments, 1 menuisier en bâtiments et ébéniste, 5 menuisiers ébénistes, 4 charbons, 1 tonnelier, 1 relieur, 1 vacher, 1 domestique de campagne, 4 domestiques de campagne (pour Noël), 6 vachers (pour Noël).

Chercher place : 3 boulangers, 1 sellier-tapisier, 1 tapissier-décorateur, 2 cuisiniers, 1 maréchal-ferronnier, 1 manœuvres de la partie, 2 sciureurs, 3 manœuvres de la partie, 2 charpentiers de campagne (pour Noël), 1 aide-jardinier, 2 cochers, 2 domestiques de campagne (pour Noël), 3 vachers (pour Noël), 2 maîtres-domestiques, 3 commis aux écritures, 4 magasiniers, 3 garçons de peine, 1 porteur de pain, 5 journaliers.



Etablissement spécial pour le désinfectage

« Diabol »
MARQUE DÉPOSÉE

Seul établissement de ce genre dans le canton

Etablissement spécial pour le désinfectage en cas de décès et de maladies. Destruction radicale de tous les microbes dans les appartements. Destruction complète de mites, punaises et tous autres microbes avec leurs œufs dans meubles rembourrés, literie, lingerie soieries et fourrures, désinfectage de magasins, dépôts de draps, lainages, etc.

Discretion absolue.

Pour tous renseignements, écrire à l'Etablissement spécial pour le désinfectage « Diabol », Grand'Rue, 53, Fribourg.

D^r M. FRIOLET, avocat

a ouvert son étude
A LA RIVE, MORAT

Contentieux, recouvrements, représentation dans les faillites, gérance. 4440
— TÉLÉPHONE —

Machines à coudre « DAVIS »

Importées directement d'Amérique
STERLIN, DAYTONIN, VINNER & SUPERB

30 ans de succès. Gros & détail.

POURQUOI la machine à coudre « DAVIS » est-elle la préférée ? Parce que à son entraînement vertical, elle coupe les étoffes les plus minces comme les plus épaisses et peut servir indistinctement aux lingères, tailleuses, aux tailleurs et aux selliers, etc.

PARCE QUE sa construction simple et solide en fait une machine de premier ordre; l'interposition de grands gallets dans les frotements diminue considérablement l'usure; la roue du pied est montée sur billes.

PARCE QUE la pratique a prouvé que la « DAVIS » peut, à condition d'un bon entretien, travailler 30 ans sans aucune réparation, à part le changement de la navette et de la plaque à aiguilles qui font partie des fournitures.

PARCE QUE la « DAVIS » possède des appareils qui font sans faux-fil tous les travaux : fronces, plicés, plicés en festons, broderies, reprises, etc., etc.

NOUVEAUX « DAVIS », à canette centrale.

Garantie sur contrat, grande facilité de paiement. Prix courant et échantillon de travail franco sur demande.

ATTENTION !! Les possesseurs de la « DAVIS » ne doivent acheter que des aiguilles véritables, les contrefaçons occasionnent les points manqués et font rejeter la faute sur les machines. S'il n'y a pas de dépôt dans la localité, s'adresser au soussigné. Se recommande,

J.-F. DONZÉ, Landernon.
même adresse : Régulateurs, chars d'enfants, glaces, harmoniums et pianos de fabrication américaine. H0237N 4437
Représentants sérieux sont demandés partout.